

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2020

Avis est par la présente donné aux contribuables de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, que le rôle de perception des taxes municipales, pour l'exercice 2020, est complété et déposé au bureau de la soussignée, situé au 561, chemin Déziel, Saint-Mathieu-du-Parc. Les comptes de taxes seront envoyés au début du mois de février 2020.

Donné à Saint-Mathieu-du-Parc, ce 22 janvier 2020.



Valérie Bergeron, CPA, CA
Directrice générale et secrétaire-trésorière